Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-202604214-DE

Fouesnant les Glénan

Feuillet 2026-135

CONSEIL MUNICIPAL du 21 AVRIL 2026

Délibération n° 202604-2.14

L'an deux mille vingt-six, le 21 avril à dix-huit heures et trois minutes, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué le 3 avril 2026, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno MERRIEN, Maire.

La séance, commencée à 18h03, s'est terminée à 21h02.

Madame Clarisse MORVAN est élue secrétaire de séance.

Etaient présents :

MERRIEN Bruno	FREDOU Anne	
BACCON Cindy		
CAMPREDON Virginie	GOSSET Alain	
CARAMARO Laure	GUEGUEN Valérie	MORVAN Clarisse
CHANDELIER Joël	GUILLOU Daniel	PIGUEL LOZAC'H Jean-Michel
CORNEC Gildas	JAN Christine	REMOND Christelle
de MONTECLER Paul	JEZEQUELLOU Jean-Loïc	SAVINA Véronique
	KALITA Olivier	SIMON Maxime
ESNAULT Vincent	LE CAIN Laurent	SMIS Peter
ETESSE Sandrine	LE FLOCH Catherine	TABARLY Cécile
EVEN Marie-Christine	LE GOARDET Marie-Thérèse	

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DESBOIS Cécile	à	GUEGUEN Valérie
GARCIA Anna	à	LE GOARDET Marie-Thérèse
LE GOFF Roger	à	CARAMARO Laure
MERRIEN Alain	à	de MONTECLER Paul
LINTANF Maël	à	ETESSE Sandrine
TOUCHARD Francis	à	BACCON Cindy

BUDGET PRODUCTION ET REVENTE D'ÉNERGIE – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission des Finances du 14 avril 2026 et la présentation du rapporteur concernant le Budget Supplémentaire 2026 du budget production et revente d'électricité de la Ville de Fouesnant ;

Vu l'approbation du CFU et l'affectation des résultats 2025 par le Conseil Municipal le 21 avril 2026,

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212900583-20260422-202604214-DE

Après en avoir délibéré, à la majorité (4 abstentions : M. Guillou, M. Jezequellou, Mme Le Floch, Mme Savina) :

- ADOPTE dans les conditions suivantes le Budget Supplémentaire 2026 du budget production et revente d'électricité de la Ville de Fouesnant :

ANALYSE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

A- LES DÉPENSES

La seule dépense supplémentaire figure au

- **Chapitre 023 virement à la section investissement pour 45 343,77 €** provenant du résultant n-1.

B- LES RECETTES

Elle est donc équilibrée par le résultat de l'exercice précédent pour **45 343,77 € au chapitre 002.**

ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

C- LES DÉPENSES

- **Chapitre 20 Immobilisations incorporelles : 93 768,37 €** sont ajoutés pour la réalisation d'études afin d'installer à l'avenir de nouveaux panneaux pour produire d'avantage d'énergie et ainsi réduire les charges de fonctionnement du budget général.

D- LES RECETTES

Cette nouvelle dépense est financée par :

- **Chapitre 001 :** le résultat antérieur reporté de la section : **48 424,60 €,**
- **Chapitre 021 :** le virement de la section d'exploitation : **45 343,77 €.**

Pour un total de recettes supplémentaires de 93 768,37 €

Fouesnant, le 22 avril 2026

La Secrétaire de séance	Le Maire,
Clarisse MORVAN	Bruno MERRIEN